

**Communiqué de
presse**



Généalogistes
de France

Contact presse

Délégation à l'information et à
la communication
01 40 15 80 11
service-presse@culture.gouv.fr

Direction générale des Patrimoines
florence.barreto@culture.gouv.fr
françoise.brezet@culture.gouv.fr

Généalogistes de France
Anne Duboscq, Interel
01 45 44 89 36
presse@genealogistes-france.org

Toute l'actualité du ministère de la **Culture** et de la
Communication

www.culturecommunication.gouv.fr

www.facebook.com/ministere.culture.communication

<https://twitter.com/MinistereCC>

**Le ministère de la Culture et de la Communication et
Généalogistes de France s'associent pour rechercher des ayants droit des
propriétaires identifiés d'œuvres d'art spoliées récupérées après la Seconde
guerre mondiale**

Le ministère de la Culture et de la Communication s'attache depuis de nombreuses années à la restitution des œuvres spoliées issues de la récupération artistique, couramment désignées sous l'acronyme de MNR (Musées Nationaux Récupération). Il s'agit d'un ensemble de 2 000 œuvres environ qui, après avoir été récupérées en Allemagne à la fin de la Seconde Guerre mondiale et faute d'avoir été réclamées, ont été confiées à la garde des musées nationaux dans l'attente de l'identification de leur propriétaire ou de leurs ayants droit. À l'exception de celles dont il apparaîtrait qu'elles n'ont pas été spoliées ou vendues sous la contrainte, ces œuvres demeurent dans l'attente d'une restitution à leurs légitimes propriétaires.

Conscient de la disparition progressive des témoins directs, le ministère de la Culture et de la Communication a décidé, depuis 2013, de ne plus attendre que des ayants droit se manifestent d'eux-mêmes, mais d'analyser le parcours historique des œuvres concernées pour tenter d'en identifier le propriétaire au moment de leur spoliation. Dans cette perspective, un groupe de travail réunissant des conservateurs d'archives et de musées ainsi que d'autres experts, a été réuni et a travaillé sur un corpus de 145 œuvres MNR. Les recherches de ce groupe, synthétisées le 27 novembre 2014, ont permis l'identification des propriétaires de vingt-sept œuvres MNR. Sous réserve de l'identification précise de leurs ayants droit actuels, ces œuvres pourraient être restituées.

Créée en 2004, Généalogistes de France est l'organisation nationale représentative de la profession de généalogiste et de ses deux spécialisations, les généalogistes successoraux et les généalogistes familiaux. Elle œuvre depuis sa création pour la promotion de la profession de généalogiste, et a développé, par le savoir-faire de ses membres, une compétence unique dans la recherche d'ayants droit et d'héritiers. Conscientes de la complémentarité de leurs connaissances et de leurs compétences, les deux parties ont désiré œuvrer ensemble à l'identification des ayants droit des propriétaires d'œuvres spoliées.

Par la convention signée ce jour, Généalogistes de France a accepté de faire gracieusement les recherches nécessaires à l'identification des ayants droit vivants des propriétaires de ces vingt-sept œuvres et, au terme de ces recherches, d'en communiquer le nom et les coordonnées au ministère de la Culture et de la Communication. Le résultat de ces recherches permettra la mise en œuvre de la restitution des œuvres concernées.

« Nous nous réjouissons de participer à la restitution de ces œuvres d'art spoliées. Ce partenariat témoigne de notre pleine capacité à retrouver les propriétaires identifiés et contribue ainsi à la reconnaissance de l'expertise des généalogistes professionnels », Antoine Dijkpa, Président de Généalogistes de France.

Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication se félicite de « ce partenariat qui réunit, dans une volonté de justice et de réparation nationale, les énergies publiques et privées. »

À Paris, le 24 juin 2015